

## Ecolave se renforce en Gironde

**Après avoir conquis de nouveaux départements avec l'installation de 2 agences dans le Rhône et dans la Vienne, il y a quelques semaines, Ecolave conforte cette fois sa place dans la région bordelaise, avec l'implantation d'une 3<sup>ème</sup> unité franchisée dans le département de la Gironde, sur le secteur de Pessac.**

Après des études de gestion des entreprises et administration, Georges Chaniolleau a rejoint l'armée de l'air, où il y fut comptable pendant 11 ans. En 2014, Georges refusa une mutation à Dijon pour raisons personnelle et quitta l'armée pour créer son entreprise. C'est alors que son frère lui a parlé des avantages de la franchise et d'un site internet spécialisé. S'il a d'abord songé à se lancer dans le sport, les investissements importants l'ont immédiatement freiné. Passionné d'automobile, il s'est ensuite tout naturellement tourné vers ce domaine et a ainsi découvert Ecolave. Le concept, l'investissement modéré, les redevances fixes et raisonnables, tout était en adéquation avec ce qu'il recherchait.



Son projet mis en place, Georges Chaniolleau a acquis tout le savoir-faire nécessaire au cours de sa formation d'une durée de 15 jours, fin avril. À 35 ans, le nouveau chef d'entreprise a démarré, en mai, sa nouvelle carrière professionnelle, il intervient dorénavant sur Pessac et ses alentours.

Ecolave totalise, à ce jour, une quarantaine d'agences dans l'Hexagone ainsi que deux master-franchise, au Maroc et en Suisse.